



Mai 2020

Le Conseil municipal vous informe

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Autorisation de signature d'une entente relative à l'utilisation de puits d'eau potable au village avec l'entreprise Nexkemia;

FINANCES : Dépôt du suivi budgétaire au 31 mars 2020 et nomination des signataires des effets bancaires pour la municipalité;

TRANSPORT ET VOIRIE : Autorisation de préparer un appel d'offres par invitation pour la coupe en bordure des chemins;

HYGIÈNE DU MILIEU : Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux et modification de la procédure visant la mesure et vidange des fosses septiques en contexte de pandémie, celle-ci étant suspendue pour 2020;

URBANISME & DÉVELOPPEMENT : Suspension de la dérogation mineure visant le lot 5 752 001, montée des Écureuils, Construction d'une résidence dans une pente naturelle de plus de 15%, suspension et report des procédures d'adoption réglementaires prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme relativement aux projets de règlement 2001-291-AW et 2001-292-M et enfin désignation prioritaire des projets de règlements 2001-292-N, 2001-295-G, 2001-297-D et 2020-221-B visant à mettre en œuvre le développement du secteur du Mont Owl's Head;

SUIVI ET REDDITION DES COMPTES BUDGÉTAIRES

NOUVEAU ! Vous pouvez accéder à un enregistrement audio de cette séance du 4 mai en vous rendant sur le site internet de la Municipalité au <https://potton.ca/municipalite/affaires-municipales/> Pour une meilleure compréhension, assurez-vous d'avoir l'ordre du jour sur votre écran.

ABRI MULTIFONCTIONNEL

Les travaux de construction de l'abri multifonctionnel au parc André-Gagnon débuteront le 11 mai. La Municipalité remercie le gouvernement du Québec pour la contribution financière de plus de 600 000 \$. Rappelons que le parc est actuellement fermé au public en raison de la pandémie.

Information communautaire

MARCHÉ PUBLIC



Bonne nouvelle ! Les marchés publics ont été ajoutés à la liste des services essentiels par le gouvernement du Québec.

Le marché public de Mansonville ouvrira donc tous les samedis à partir du **23 mai, de 9h00 à midi jusqu'au 10 octobre** à la Place de la Grange-Ronde.

À cause de la pandémie de COVID-19, les responsables du marché ne peuvent encourager les rassemblements, ni offrir de la musique 'live', des aires de pique-nique et des activités pour enfants. Cependant, les producteurs pourront offrir une grande variété de produits frais et locaux, tels que légumes, herbes fraîches, plants de fleurs, viande et poisson, fromage, yaourt, œufs, produits de boulangerie, sirop d'érable et miel ainsi que de beaux paniers de fleurs. Encouragez vos producteurs locaux ! C'est **MAINTENANT** plus important que jamais ! Pour plus d'informations : Gwynne Basen 450 292-0732.

JARDIN COMMUNAUTAIRE : RÉSERVEZ VOTRE LOT !

Cet été, l'ouverture du jardin communautaire situé à la place de la Grange-Ronde se fera conformément à toutes les directives de santé publique, incluant la mise en place d'un horaire pour les jardiniers.

Pour réserver l'un des 4 lots de terrain disponibles, veuillez appeler **Denise Mercier au 579 441-8300**. Une contribution de 15 \$ est demandée.

Comme dans tout projet communautaire, la participation aux tâches sera requise.



DISTRIBUTION DE COMPOST

Les samedis 16 et 30 mai, vous pouvez aller chercher du compost à l'ancien site d'enfouissement situé sur le chemin du Traitement-des-eaux, entre 14h et 16h. C'est également l'occasion de déposer vos branches. Aucun équipement ne sera prêté pour le chargement du compost. Apportez votre pelle et vos contenants. Les remorques sont permises en autant que les citoyens prennent une quantité raisonnable.

COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES :

Un rappel sur la disposition et manutention des bacs roulants :

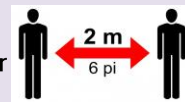
- Placez les bacs en bordure du chemin **la veille du jour de la collecte**.
- Les bacs doivent être retirés de la bordure du chemin au plus tard douze (12) heures après la collecte ;
- Pour la collecte, laissez une distance d'au moins 3 pieds entre les bacs et tout autre objet;
- Les bacs roulants doivent être déposés en bordure du chemin, **le plus près possible de la voie de circulation, jusqu'à 2,5 mètres ;**
- **Le devant du bac doit être face au chemin** (voir photo)
- Il faut également prévoir **un espace de 1 m séparant les bacs** ou tout autre objet (abri de bacs, boîte à lettres etc.).



OUVERTURE DES SITES MUNICIPAUX EN TEMPS DE PANDÉMIE

CONSIGNES DE BASE EN TOUT TEMPS :

- Si vous présentez des symptômes, restez à la maison
- Distanciation physique de 2 m des autres lorsque vous êtes à l'extérieur
- Aucune aide physique de la part du personnel municipal



QUAI VALE PERKINS

Le quai à Vale Perkins étant ouvert depuis le 4 mai, la Municipalité aimerait rappeler quelques consignes aux usagers :

- Aucune aide à la mise à l'eau du bateau,
- N'approchez pas du préposé pour obtenir de l'aide,
- Ne laissez pas sortir les autres passagers de votre véhicule,
- Ne vous rassemblez pas sur le quai,
- Toutes communications avec le personnel doivent se faire par la fenêtre de l'abri.



DÉPÔT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le dépôt des matières résiduelles ouvrira les dimanches de 13h à 17h à partir du 10 mai.

Ce service permet d'apporter uniquement les matières habituellement collectées de portes en portes (déchets, matières recyclables et organiques). Les matières destinées à l'Écocentre (matériaux de construction, encombrants, résidus domestiques dangereux etc.) ne sont pas acceptées.

ÉCOCENTRE

L'Écocentre ouvrira exceptionnellement le mercredi 20 mai de 8h à 13h et par la suite, tous les samedis de 8h à 13h à partir du 23 mai :



- Prévoir un temps d'attente plus long,
- Regrouper vos matières par catégories avant de vous présenter à l'écocentre,
- Préparer votre preuve de résidence avant votre arrivée à l'accueil, Une validation visuelle sans contact, sera effectuée,
- Limite d'une visite par adresse par semaine,
- Limite de deux personnes par véhicule autorisées à sortir pour le déchargement,
- Aucun employé n'est autorisé à aider les usagers de l'écocentre à décharger le contenu de leur véhicule,
- S'assurer de bien trier les matières. En cas de doute, se renseigner auprès d'un préposé,
- Demeurer dans son véhicule en tout temps **sauf pour payer et pour décharger**.
- **MÉTHODE DE PAIEMENT SANS CONTACT** : Carte de débit uniquement, pas d'argent comptant.



TOUR DES ARTS 2020 ANNULÉ

Le Tour des Arts prévu du 11 au 19 juillet 2020 a été annulé conformément aux directives de santé publique entourant la pandémie de Covid-19. Les artistes ont hâte de vous accueillir à nouveau dans leur studio à l'été 2021.

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES : APPELEZ AU 819-804-1018

Collecte d'encombrants à domicile : Le service reprendra le **lundi 1^{er} juin**, la priorité sera accordée aux citoyens qui doivent déménager.



LE COIN DU CABMN

Livraison de repas 450 292-3948

Livraison de médicaments (Familiprix) 579 441-8181

CLSC Point de Service (Mansonville) 450 292-3376



APPELEZ AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CABMN) 450 292-3114 si :

- Si vous voulez des informations sur les achats et la livraison d'épicerie
- Si vous n'avez pas d'ordinateur et avez besoin d'information
- Si vous êtes une famille ou une personne de 70 ans + et avez besoin d'un soutien alimentaire
- Si vous êtes une personne de 70 ans + et avez besoin de repas préparés et n'avez pas les moyens
- Si vous êtes une personne de 70 ans + et avez besoin d'un transport à l'hôpital



Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, tels que la toux, la fièvre, des difficultés à respirer, la pneumonie ou si vous vous sentez malade
Appelez le **1-877-644-4545**

CLINIQUE D'IMPÔTS

Le CABMN, en collaboration avec Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada, offre à nouveau le service de déclarations de revenus pour les personnes à faible revenu, tout en suivant les consignes de santé publique requises. Veuillez noter que des frais de 10 \$ vous seront demandés. Contactez Jennifer au CABMN 450 292-3114.



N.B. : Une équipe d'employés du CABMN et de bénévoles de Potton, de Bolton-Est et de Stukely-Sud font des appels aux personnes de 70 ans et plus sur une base régulière. Les questions qu'on leur pose permettent au préventionniste municipal, au CLSC et au CABMN de mieux les servir.



Lakshmi Diana Nguon, agente de communication et de développement touristique
Suivez-nous sur Facebook au www.facebook.com/Potton-en-Bref-Plus